

MODALITES D'ARTICULATION DE L'ALTERNANCE

PREAMBULE :

La formation des stagiaires BPJEPS se déroule en alternance sur un volume relativement important (environ 1200 heures, dont 600 en club). Sur les 600 heures que le stagiaire effectuera dans son club, certaines sont dédiées au face à face pédagogique (le cœur de métier), et d'autres à des tâches organisationnelles ou de préparation de séance ou de projet d'animation. Le tuteur est missionné pour accompagner le stagiaire tout au long de sa formation au sein de sa structure. Ce document présente l'articulation mise en place par le CIFI pour décrire les missions, tâches et périodes pour lesquelles le stagiaire et le tuteur ainsi que le centre de formation interagissent afin de permettre une avancée en compétences progressive du stagiaire durant sa formation.

VOLUME HORAIRE EN ALTERNANCE PAR UC ET MISSIONS GENERALES

UC 1 : 50 HEURES

Communication avec les différents acteurs du club, production d'écrits, Communication interne et externe, Documentation, Identification des différents publics accueillis, analyse du public, Participation au fonctionnement de la structure, réunions, ...

UC 2 : 50 HEURES

Préparation du projet d'animation promotionnel : conception, mise en œuvre et évaluation

UC 3 : 200 HEURES

Conception et animation de séances sur toutes activités gymniques et tous publics : face à face diversifié.

UC 4 : 300 HEURES

Planification, conception de séances et encadrement dans l'option : **groupe initiation sur un premier niveau compétitif**. Conception d'enchaînements. Accompagnement en compétition.

ORGANISATION D'UNE SEMAINE « TYPE »

Une semaine type comprend des périodes de formation (lu, ma, je et ve de 9h à 15h), ainsi que des temps d'alternance en structure positionnés le mercredi et/ou samedi, ainsi que sur une ou deux soirées, pour atteindre 13h de face à face pédagogique (à répartir sur les plages bleues)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9H-12H COURS EN OF	9H-12H COURS EN OF	ALTERNANCE	9H-12H COURS EN OF	9H-12H COURS EN OF	ALTERNANCE
PAUSE	PAUSE		PAUSE	PAUSE	
13H-15H COURS EN OF	13H-15H COURS EN OF	ALTERNANCE	13H-15H COURS EN OF	13H-15H COURS EN OF	ALTERNANCE
RETOUR EN CLUB	RETOUR EN CLUB	ALTERNANCE	RETOUR EN CLUB	RETOUR EN CLUB	ALTERNANCE POSSIBLE
ALTERNANCE POSSIBLE	ALTERNANCE POSSIBLE		ALTERNANCE POSSIBLE	ALTERNANCE POSSIBLE	

BIEN VEILLER A NE PAS DEPASSER 13 HEURES DE FACE A FACE PEDAGOGIQUE EN ALTERNANCE

ORGANISATION DURANT LA SAISON

Les périodes de formation sont au nombre de 5 (de vacances à vacances). Et rythment également l'alternance. **Au retour d'une période de formation** (après chaque vacances), un point est fait avec le stagiaire et l'OF sur ses missions en alternance. Le même point est fait avec son tuteur. La montée en compétences et les missions en alternance sur chaque période se répartissent comme suit :

	compétences	Période 1 1/09 – 26/10	Période 2 3/11 – 20/12	Période 3 5/01 – 21/02	Période 4 9/03 – 18/04	Période 5 4/05-27/06
UC 1	Communiquer	S'informer sur le fonctionnement associatif en lien avec le futur projet. Se procurer les documents administratifs en lien avec l'association (projet asso, statuts, règlement intérieur etc.) ; Faire connaissance des différents acteurs de l'association. Identifier les rôles et missions de chacun	Participe et rend compte de son activité lors des réunions de travail. Approche des procédures Professionnelles : prise de licence, engagement en Compétition.	rendre compte de son activité expose ses projets aux acteurs de la structure	conçoit les documents nécessaires à la promotion du projet	participe à la préparation des supports d'info pour la saison suivante
	Identifier les publics					
	Participer au fonctionnement du club					
UC 2	Préparer un projet	Prépare la réalisation de son projet d'animation, implique l'équipe de travail dans l'organisation.	présenter les outils d'évaluation prévus pour son projet	Entraînement au passage de l'oral Projet avec le tuteur et ou la direction du club support.	Réalise un bilan de sa saison (missions, projets, péda, humain, ...)	
	Mettre en œuvre le projet					
	Evaluer le projet					
UC 3	Concevoir un cycle d'animation	rédaction des grilles de séance sur modèle vu en centre, facé à face sur public diversifié	suivi du cahier de séance avec le tuteur Préparation des séances	Mise en place de projet d'animation	Conduit les groupes vers un objectif de fin de saison, évaluation	Evalue la satisfaction des pratiquants des groupes encadrés Bilan de la saison
	Conduire une séance d'animation					
	Evaluer sa séance, son cycle					
UC 4	Conduire un cycle d'entraînement	réalisation de démonstrations de base conduite d'échauffements se procurer la documentation technique nécessaire à la gestion du groupe compétitif support ? faire un état des lieux du matériel et de son niveau d'usure	Utilisation de l'analyse technique dans la conception d'une séquence d'apprentissage technique	préparation et suivi d'un groupe en compétition	application des principes de préparation et de suivi de compétition (RT, jugement,)	Bilan et retours d'expérience sur la pratique compétitive (encadrement)
	Maîtriser le cadre réglementaire des AG					
	Garantir la sécurité de la pratique					

SUIVI TUTORAL

Le tuteur assure le suivi du stagiaire en alternance. Il effectue l'évaluation du stagiaire en club afin d'identifier avec lui, tout au long de sa formation complémentaire, ses atouts et ses points faibles, d'effectuer un bilan sur ses compétences à exercer le métier à partir de critères professionnels, de valider ses acquis et sa progression,

de détecter un éventuel besoin de formation complémentaire pour faciliter son insertion professionnelle. Il assure également, la liaison entre le centre de formation et le club, en cas de besoin. Ainsi, il peut être amené par exemple à rencontrer en entretien le responsable du centre de formation. Ces entretiens ont pour objectif de faire le point sur la progression du stagiaire, d'évoquer des difficultés particulières, de mettre en place une réelle synergie entre le centre de formation et le club, d'informer l'équipe pédagogique du centre de formation de la progression du stagiaire

AMENAGEMENT DU RYTHME D'ALTERNANCE

Bien que les semaines type et l'organisation annuelle proposée soit suffisamment détaillée, il peut être proposée, en accord avec le stagiaire, une organisation plus allégée en fonction des difficultés rencontrées, afin de lui permettre de mieux répartir son temps de travail dans la semaine. Les temps d'alternance durant les vacances pourront être utilisés pour compenser ces différences, afin d'arriver aux 600 heures effectives à la fin de la formation.